

CALMONT *INFOS*

Village du Lauragais aux portes des Pyrénées

JUILLET 2023 *Edition n°31*



SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE

Pages 3 à 5

LES PROJETS

Page 6

RECYCLAGE DES DÉCHETS

Page 7

SOLIDARITÉ

Page 8

ENFANCE/JEUNESSE

Page 9

MÉDIATHÈQUE

Page 10

VIE CULTURELLE

Page 11

VIE ASSOCIATIVE

Pages 12 à 14



LE MOT DU MAIRE

A l'heure où s'écrivent ces quelques lignes, un temps maussade et pluvieux rythme notre quotidien et nous interroge sur les changements climatiques à venir. Après les longs mois de sécheresse de cet hiver, les jours de pluie de mai nous paraissent exceptionnels. S'ils ont fait du bien dans notre département qui a été placé dès février en situation de vigilance avec des réserves basses, ils ne permettront pas de rattraper le retard ; cependant du côté des points positifs, la pluie a bien profité à la végétation de surface en général, mais il n'en demeure pas moins que nos agriculteurs ont dû anticiper leurs plantations en raison de la sécheresse estivale prévisible, et notamment nos irrigants d'ores et déjà informés et conscients des restrictions auxquelles ils vont être confrontés. Je veux les assurer du soutien, de l'écoute et de la disponibilité du Conseil

Municipal qui travaille déjà sur ces sujets environnementaux et agricoles notamment au travers de la révision du PLU communal (Plan Local d'Urbanisme) mais aussi à la mise en œuvre de projets structurants à l'échelle intercommunale.

Même s'il est timide, discret, et s'il ne réchauffe pas encore suffisamment nos organismes et nos habitations, le soleil printanier est toujours annonciateur de festivités, de convivialité, d'amitié et de bonheurs partagés. Ici, à CALMONT, nous pourrions vivre ces moments grâce à la richesse de notre tissu associatif.

En effet, avec pas moins de 25 associations présentes sur le village, la vie sociale, sportive, culturelle et de loisirs est très dynamique.

L'enthousiasme retrouvé, après 3 années quasiment « blanches » liées à la pandémie, se concrétise de plusieurs façons selon les associations et les activités proposées.

Je ne les citerai pas toutes mais il y a celles, les plus anciennes, mais il y a celles, les plus anciennes qui ont ancré leurs actions dans le temps et rythment notre « agenda social annuel »... telles la Pêche, la Chasse, Sentiers Nature, Sport Mécanique, la Pétanque (qui a fêté ses 50 ans début juin), Plénitude qui développe remarquablement la palette et la qualité de ses activités avec quelques 300 membres actifs, ou encore toutes les actions caritatives et humanitaires proposées en parallèle par notre CCAS.

Il y a aussi celles qui, sous l'impulsion d'équipes nouvelles ou renouvelées, ont changé radicalement de cap. Je pense au Comité des Fêtes, au club de rugby, au 3^{ème} âge devenu « Au Fil du Temps ».

Je pense aussi à CALMONT'Le Son (prononcer « CALMONTE LE SON ») la petite dernière, qui ne demande qu'à grandir (!) et qui, à en croire les qualités musicales offertes au cours du 1^{er} festival « De l'Hers sur les anches », peut et doit devenir l'évènement musical, le rendez-vous annuel incontournable dont la notoriété dépassera largement les limites de la commune.

Cette vie associative n'est possible que grâce aux femmes et aux hommes qui l'animent, les font vivre pour assouvir leur passion, leur plaisir personnel certainement, pour le partage et le bien commun plus sûrement !

Je terminerai en remerciant chaleureusement tous ceux qui acceptent de sacrifier une grande partie de leur vie personnelle pour cette réussite collective.

Je rends hommage à Jeannot PELLEGRINO pour son engagement dans la bonne gestion de notre association communale de chasse qui nous a, hélas, quittés récemment à l'âge de 68 ans.

Je rends hommage à Michel SERRES qui lui, s'est pleinement investi dans plusieurs associations telles le foot, le comité des fêtes, le rugby dont il a été président, lui aussi prématurément disparu à tout juste 70 ans.

Au nom de la municipalité, je vous remercie Jeannot, Michel, comme je remercie tous ceux qui vous ont précédés et tous ceux qui vont vous suivre sur ces chemins d'épanouissement et de félicité que vous aurez largement contribué à tracer pour le meilleur du bien vivre-ensemble.

Merci,
Bel ÉTÉ !
Bonnes vacances,

Christian PORTET
Maire de Calmont

Informations Municipales

VŒUX À LA POPULATION

Après deux années marquées par les nombreuses contraintes sanitaires, une centaine de calmontais a pu assister à la traditionnelle cérémonie des vœux. Sous la halle de la commune, Christian Portet a présenté dans un premier temps, les bilans financiers des années 2021 et 2022 ainsi que les nombreux projets mis en place par la municipalité. Dans un

second temps, les projets à venir pour l'année 2023 ont été expliqués aux personnes présentes. Parmi ces projets, on retrouve l'extinction de l'éclairage public, l'aménagement de la rue de la République, la révision du PLU... Un moment de convivialité et d'échanges autour d'un buffet concocté par les commerçants locaux a clos la cérémonie.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX AGENTS

Nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux agents en renfort au sein de la collectivité :

- Olivier RAUZI au service technique ;
- Océane MARCON au service école ;
- Kateryna ILCHENKO au service école.

PORTRAIT D'UN AGENT.

MARIE POMIES, À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Avec son grand sourire, Marie POMIES nous accueille à la mairie et nous renseigne fort aimablement. Cette jeune femme recrutée en 2017 à la mairie de Calmont, assure avec compétence son travail. Parmi les nombreuses tâches qui lui incombent, elle s'occupe des associations, des planifications et des locations du matériel et des salles municipales. Sa plus lourde tâche est l'organisation de toutes les demandes qui arrivent,

le tri et la répartition des informations aux différents interlocuteurs. Cela demande une organisation sans faille, une maîtrise de soi, une grande disponibilité et une grande écoute. Marie fait son travail avec sérieux. Au fil des années, elle a acquis une certaine aisance pour l'accomplir au mieux. Elle n'hésite pas à dire que malgré quelques « coups de feu », elle est totalement épanouie dans ce travail de secrétaire de mairie.



RECENSEMENT DES ENTREPRISES

Vous êtes à la tête d'une entreprise à Calmont, vous avez la possibilité d'être publié gratuitement sur le site internet de la commune. Pour cela, merci de bien vouloir envoyer un logo, le nom de votre entreprise, le secteur d'activités ainsi que les coordonnées de l'entreprise à l'adresse e-mail suivante : communication.calmont@orange.fr.



REMERCIEMENTS AU DOCTEUR BOISSIER

A travers cette édition du CALMONT INFOS, nous voulons remercier le Docteur BOISSIER pour son investissement et son implication dans le cadre de son travail auprès de l'ensemble de la population calmontaise. Nous lui souhaitons une bonne retraite. En partenariat avec la FECOP (Fédération de l'Exercice Coordonné Pluriprofessionnel en soins primaires), une étude est en cours afin de pouvoir créer une maison de santé pluridisciplinaire et de ce fait, attirer de nouveaux médecins sur la commune.

MAIRIE

Lundi au vendredi : 9h-12h | 15h-17h
Le samedi matin :
semaines paires 9h-12h (sauf juillet et août)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du Mardi au Vendredi :
10h30-12h30 | 16h00-18h00
Samedi : 9h30-12h30
Heure de levée du courrier : 12h

DÉCHETTERIE (Montgeard)

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h-12h | 14h-18h

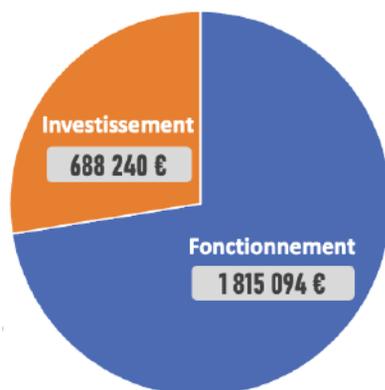
MÉDIATHÈQUE L'AUTAN DES MOTS

Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h | 14h-17h
Vendredi : 16h-19h
Samedi : 10h-12h | 14h-17h

HORAIRES

Budget Municipal

BUDGET 2022 BILAN FINANCIER



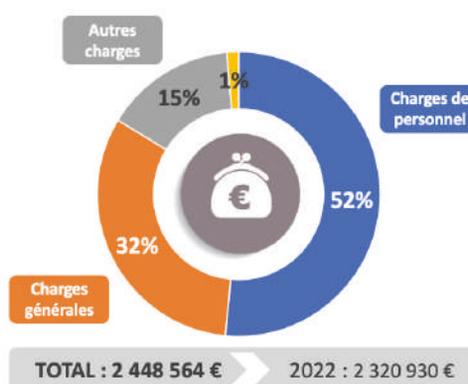
TOTAL : 2 503 334 € ➔ 2021 : 2 538 266 €

BUDGET 2023 DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité.

Elles regroupent principalement :

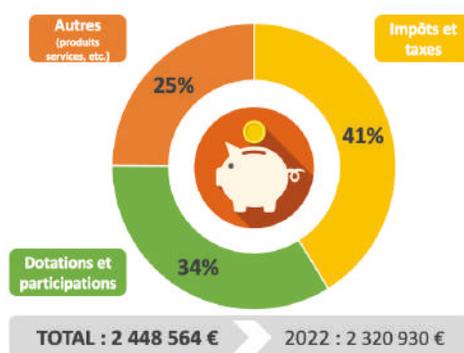
- les frais de rémunération du personnel ;
- les dépenses d'entretien et de fournitures ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité ;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts (1%).



BUDGET 2023 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement (ou produits de fonctionnement) proviennent notamment :

- de la fiscalité locale (notamment taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti) ;
- des dotations versées par l'Etat ;
- des produits des services.



INVESTISSEMENT - TOUR D'HORIZON DES PROJETS

AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

- Etudes pour le réaménagement de la Rue de la République
- Cheminements doux
- Aménagement du carrefour du Mercier
- Nouveaux mobiliers urbains (parkings à vélos, parcours de santé, tables et bancs sur les rives de l'Hers, etc.)
- Aménagement d'un parking perméable et drainant au hameau de Gilis
- Restauration de l'horloge et du carillon de l'église

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Extinction de l'éclairage public au cœur de la nuit
- Isolation de 2 maisons en location
- Rénovation de la salle Camille Fines
- Cheminements doux

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA COMMUNE

- Mise à disposition d'un registre de concertation en Mairie
- Adresse mail dédiée : urbanisme.mairie.calmont@orange.fr

GROUPE SCOLAIRE

- Végétalisation de la cour de l'école
- Travaux (extension chauffage, rénovation de la cuisine)
- Création d'une fresque colorée

LOISIRS

- Réhabilitation de la clôture du court de tennis
- Etude pour la pose d'un auvent au stade

Bien vivre à Calmont



NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous souhaitons la bienvenue à tous les « nouveaux » arrivants ! Nous vous invitons, si ce n'est déjà fait, à vous rendre à l'accueil de la mairie pour que l'on puisse vous présenter les différents services et l'offre associative de la commune. Afin de pouvoir vous rencontrer, **nous vous invitons le samedi 2 septembre** au forum des associations de la commune de 9h à 12h. Cet événement sera l'occasion de se croiser et de partager un moment convivial autour du verre de l'amitié.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

La mairie a à cœur de respecter les consignes pour réduire la consommation d'eau. C'est pourquoi, cette année, les suspensions et les jardinières de fleurs seront limitées (les plus exposées au soleil ne seront pas remises en place). De plus, les plantes choisies pour le



fleurissement de notre village seront moins consommatrices d'eau. On privilégiera les plantes grasses type lewisia, les vivaces et les plantes type méditerranéennes comme les lavandes. Le parvis de la mairie a été aussi adapté et modernisé avec la mise en place de nouveaux vases et de cailloux colorés pour embellir le cadre des cérémonies de mariage.

RESTRICTIONS D'EAU

A l'heure où l'on écrit cet article (juin 2023), le département Haute-Garonne est placé en « vigilance » en matière de ressources en eau. Le comité, en charge de surveiller la situation hydrologique, signale une « situation défavorable » et incite les consommateurs à faire des économies. Pour cela, il est préconisé de limiter les usages non essentiels de l'eau tels que l'arrosage des jardins et pelouses, des terrains de sport, le lavage des voitures, le lavage des voiries et des façades, le remplissage et la mise à niveau des piscines. **Le niveau d'alerte sécheresse est susceptible d'évoluer dans les jours ou semaines à venir.**



NUISANCES SONORES

Selon un arrêté préfectoral, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques (...) ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



COMMENT ÉLOIGNER LES ANIMAUX NUISIBLES ?

Malheureusement, de nombreux animaux nuisibles vivent au plus près de nous, et peuvent se montrer très envahissants et gâcher nos journées. Nous vous indiquons ici quelques astuces afin d'éviter que trois de ces animaux s'installent durablement dans notre quotidien : **LE MOUSTIQUE, LE RAT ET LE PIGEON.**

À Calmont, **LES MOUSTIQUES TIGRES**, noirs rayés de blanc, ont largement remplacé le moustique traditionnel. Très présents et très voraces, ils perturbent nos soirées d'été. Pour éviter que ces moustiques pondent leurs œufs et que les larves ne se développent, il est impératif de supprimer toutes les eaux stagnantes et inutiles. Ce sont, par exemple, les flaques, les gouttières avec une pente insuffisante ou encombrées de mousses ou de feuilles, les colonnes des pieds de parasol, les récipients divers (pots, arrosoirs, coupelles, seaux, brouettes, etc.) ou encore les bacs à résidus et les tuyaux d'évacuation des climatisations. Pensez aussi à couvrir les réservoirs d'eau d'un voile antimoustique.

Dans un bassin, la présence de grenouilles ou de crapauds permet de diminuer fortement la reproduction des moustiques.

LES RATS : toujours au jardin, il est important de bannir les herbes hautes, les branches basses ou les haies trop proches des terrasses. Pensez enfin à ramasser les fruits tombés et les débris végétaux. Les rats sont des rongeurs opportunistes. Ils iront toujours chercher leur nourriture et leur habitat là où c'est le plus facile. Le plus souvent, ils trouvent leur nourriture dans les déchets alimentaires. Leur habitat se situe en été à l'extérieur dans les haies ou sous les tas de bois, en hiver, dans les granges, les caves et les greniers. Alors, pour une bonne prévention contre les rats, ne laissez pas de détritus près de votre domicile, éloignez le compost des abords de la maison, fermez les poubelles, obstruez toutes les ouvertures de ventilation et d'aération avec du grillage pour éviter que les rats se fauflent à l'intérieur de votre habitat ainsi que les fissures sur les murs ; réparez toute fuite d'eau de votre logement afin d'éviter que les rats viennent boire. **LES PIGEONS**, enfin, sont très nombreux dans le ciel calmontais et sur les toits des

bâtiments, avec tous les désagréments qui vont avec. Afin de les éloigner, voici quelques pistes : bouchez les tuiles et toutes les ouvertures des greniers avec du grillage, des plaques métalliques ou du béton, positionnez des dispositifs anti-pigeons sur tous les endroits où ils sont susceptibles de se poser ou pire de nicher comme les anfractuosités des murs, les gouttières, le haut des murs. Les pigeons n'aiment pas les mouvements, vous pouvez donc accrocher du tissu volant au vent ou plus joliment des petits moulins à vent décoratif (jouet pour enfants). Vous empêcherez aussi les pigeons de se poser sur des surfaces inclinées sans prise pour leurs pattes comme du plexiglas et ils n'approcheront pas des surfaces brillantes. Bien entendu, ne les nourrissez pas. Plus coûteux, vous pourrez installer un boîtier à ultrasons dont l'efficacité s'étend sur une cinquantaine de mètres.

Ces mesures ne sauraient être efficaces si elles sont appliquées individuellement. Agissez ensemble avec vos voisins d'abord, puis avec les habitants du quartier ou du hameau. Les petits gestes de chacun seront ainsi utiles à tous.



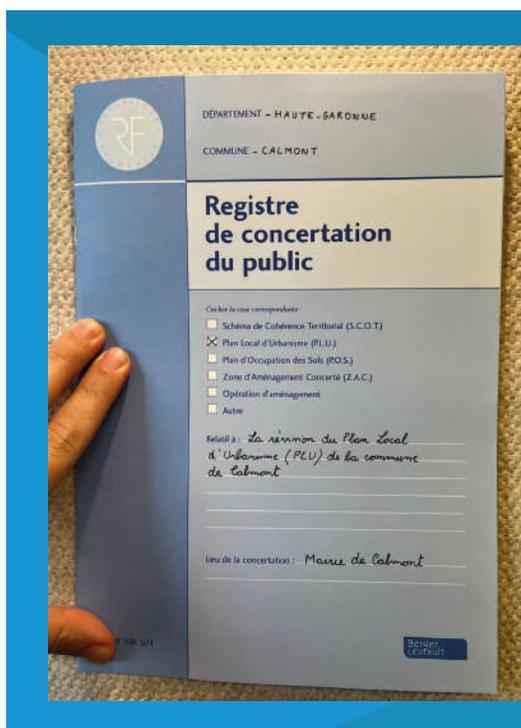
Les Projets



CHEMIN PIÉTONNIER AVENUE DE MAZÈRES

Comme évoqué dans les discussions autour du projet « Calmont 2030 », la sécurisation des entrées du village pour les piétons est très importante pour l'ensemble de la population. De ce fait, les agents techniques de la commune ont réaménagé le chemin piétonnier se situant

sur l'avenue de Mazères. Ce chemin permet aux habitants de circuler en sécurité à pied ou à vélo jusqu'au cœur du village. Le coût de l'opération s'élève à 10 000 euros. D'ici les mois à venir, d'autres cheminements doux verront le jour sur les autres entrées de la commune.



PLAN LOCAL D'URBANISME : POINT D'ÉTAPES

Engagée en 2022, la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune se poursuit en 2023. Le précédent PLU avait été approuvé en 2013 et la dernière procédure de modification datait de 2018. Par délibération en date du 11 octobre 2021, le Conseil Municipal avait décidé de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire de la commune. Le PLU est un document d'urbanisme qui, à l'échelle d'une commune, établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 prochaines années, et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols. Le PLU se compose de différents documents dont une première phase de diagnostics, en cours de finalisation. La prochaine étape consiste à élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui est l'une des pièces constitutives du PLU. Il est en quelque sorte « la feuille de route » qui détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire, à partir des enjeux identifiés dans le diagnostic.

COMMENT PARTICIPER À LA RÉVISION DU PLU ?

La révision du PLU s'accompagne d'une phase de concertation, pendant laquelle vous pouvez être force de propositions et de suggestions et donner votre opinion sur le devenir de Calmont :

- En prenant connaissance des documents mis à disposition en mairie ou sur le site internet de la commune ;
- En déposant une contribution sur le registre de concertation ouvert en mairie ou bien en envoyant un mail ou un courrier à la commune ;
- En participant à la réunion publique qui sera organisée en cours d'études.



AIRES DE PIQUE-NIQUE

La mairie a fait l'acquisition de 6 tables de pique-nique (combinés table/bancs). Quatre d'entre elles sont déjà en place. Trois au lieu-dit « la Plage » complètent l'ensemble déjà installé. La quatrième est située au City Park où elle accueille les goûters des enfants. Pour compléter ces aménagements, des bancs sont commandés et seront placés au bord de l'Hers. Les promeneurs pourront savourer la quiétude du bord de rivière. L'installation de tous ces mobiliers s'inscrit dans le projet Calmont 2030.

Gestion des déchets

RECYCLAGE : LE TRI SIMPLIFIÉ DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER !

Le 1er janvier 2023 a marqué un tournant dans l'évolution de la gestion des déchets. Depuis cette date, la réglementation impose au niveau national l'extension des consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastique. En effet, jusqu'à présent, seuls les bouteilles, flacons et bidons en plastique pouvaient être déposés dans la poubelle de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Les autres emballages en plastique tels que les pots, barquettes, sacs ou films devaient être jetés dans la poubelle des ordures ménagères car ils ne pouvaient pas être recyclés. Désormais, vous pouvez déposer TOUS les emballages dans votre poubelle de tri sélectif afin qu'ils soient recyclés. Cela permettra grandement de faciliter le geste de tri à tous les administrés et contribuera, ainsi, à diminuer les déchets résiduels (poubelle verte foncée) qui ne peuvent pas être recyclés.

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS



Papiers, emballages et briques en carton

Emballages en plastique

Emballages en métal

LES BONS GESTES DE TRI
BIEN LES VIDER, INUTILE DE LES LAVER, DÉPOSER DANS LE BAC SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES ET SANS SAC.

FLASH-INFO SUR LES " IMBRIQUÉS "

Comme sur la photo ci-contre, on qualifie « d'imbriqués » les déchets emboîtés ainsi les uns dans les autres. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, c'est une erreur de tri ! En effet, les emballages imbriqués rendent la séparation technique difficile (tri manuel et tri optique) lors de l'arrivée des déchets au centre de tri. Le tri optique ne reconnaît que l'emballage extérieur, ce qui engendre des intrus dans la balle de matière conditionnée et le recycleur n'en veut pas. C'est un refus de tri qui met à mal la filière du recyclage. Pour que le tri soit une réussite tout au long de la chaîne, il est important qu'à la base les emballages jetés soient vidés, déposés en vrac et séparés les uns des autres.



LA GESTION DES BIODÉCHETS OBLIGATOIRE À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

Qu'est-ce qu'un biodéchet ?

- Les biodéchets sont constitués des déchets alimentaires et des autres déchets naturels biodégradables tels que les déchets verts ;
 - Les déchets alimentaires comprennent tous les déchets de cuisine (restes de repas, épluchures, etc.) ;
 - Les déchets verts sont tous les résidus d'origine végétale issus des activités de jardin et d'entretien des espaces verts.
- Dans l'objectif de valoriser au maximum les biodéchets, la loi du 10 février 2020

relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi AGEC, donne l'obligation de proposer à tous les administrés une solution pour trier à la source leurs biodéchets au plus tard le 31/12/2023.

Vous souhaitez vous lancer dans la pratique du compostage ?

Nous vous rappelons que la Communauté de communes propose un modèle de composteur contre une participation financière.



DÉCHETS SAUVAGES ENCORE TROP NOMBREUX SUR LA COMMUNE !

Les employés communaux ont noté un nombre important de déchets abandonnés en ce premier semestre 2023 (canettes, électroménagers, plastiques, pneus, etc.). En vertu de l'article R634-2 du Code Pénal, il est strictement interdit de déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique et privée, sous peine de sanctions, allant jusqu'à 1 500 € d'amende. Les habitants et professionnels de Calmont peuvent

déposer directement les déchets acceptés auprès de la déchèterie du secteur, à l'adresse suivante :

> Déchèterie de Montgeard
Route de Calmont
31560 MONTGEARD

Horaires : Les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h. Nous espérons que ces situations seront moins fréquentes à l'avenir et comptons sur votre action collective.

POUR ALLER + LOIN

Si vous avez besoin de plus de renseignements, vous pouvez contacter les ambassadeurs du tri de la Communauté de communes des Terres du Lauragais par mail à : ambassadeurs-du-tri@terres-du-lauragais.fr ou par téléphone au 06 45 73 17 08 / 05 61 81 94 94. www.terres-du-lauragais.fr : Rubrique VOS SERVICES > Environnement

Calmont Solidaire



LA TRADITIONNELLE VISITE AUX NOUVEAU-NÉS

Comme depuis de nombreuses années, le maire de la commune et la responsable en charge de l'action sociale et de la solidarité se rendent au domicile des parents d'enfants nés dans l'année. En 2022, ce sont 26 enfants qui ont vu le jour : 15 garçons et 11 filles. Au cours de cette visite, les élus remettent un album de naissance, une composition florale à la famille et souhaitent la

bienvenue au bébé. A noter qu'à la suite d'un « boom » de naissances en 2010 avec 38 enfants, le chiffre est assez stable depuis de nombreuses années, il varie entre 18 bébés en 2016 jusqu'à 30 en 2020. Ces nouveaux Calmontais et Calmontaises permettent de faire progresser régulièrement la population de la commune qui avoisine aujourd'hui les 2 500 habitants.

NOUVELLE FORMULE POUR LES CADEAUX AUX PERSONNES DE PLUS DE 70 ANS

Depuis une vingtaine d'années, un cadeau de fin d'année est remis aux habitants et habitantes de la commune de plus de 70 ans. Ce colis alimentaire est remis en main propre par les élus lors d'une tournée



effectuée avant les fêtes de fin d'année. Cette année, les membres du CCAS ont réfléchi à une nouvelle formule. En effet, nous constatons depuis la crise COVID-19, une diminution de manifestations au sein du village. Ces événements étaient pourtant l'occasion de créer du lien social entre les citoyens, de rompre l'isolement et de participer à des moments conviviaux. Pour cela, un courrier sera envoyé dès le mois de septembre aux personnes concernées qui auront donc le choix entre recevoir le traditionnel colis chez eux, courant décembre, ou alors participer à un repas convivial et animé sous la halle de la commune en janvier. Le détail de l'évènement sera communiqué au sein de ce courrier.

NOUVEAU : AIDE POUR LES VOYAGES SCOLAIRES

Depuis de nombreuses années, en collaboration avec le collège Condorcet de Nailloux, le CCAS de la commune peut accompagner financièrement les familles (sous certaines conditions) dont les enfants partent en voyages scolaires. Depuis le début de l'année, ce dispositif qui a pour objectif de faire participer tous les enfants et/ou adolescents aux voyages est étendu à l'école Marie Carpentier. En effet, lors de séjours organisés par l'école, les familles pourront prendre rendez-vous avec les membres du CCAS afin de connaître les modalités de cet accompagnement. Renseignements auprès de Mme PASSOT à la mairie.



LE SDIS 31 (SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE HAUTE-GARONNE)

Quelques chiffres



29

Sapeurs-pompiers
(Moyenne d'âge: 38 ans)



489

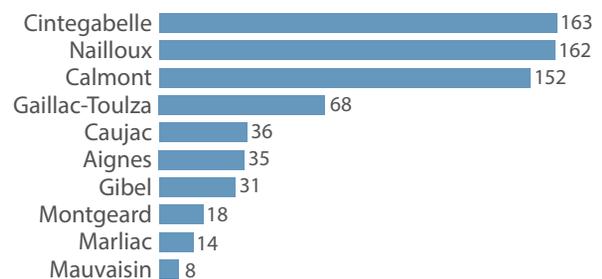
Interventions
(environ 600 sorties de secours)



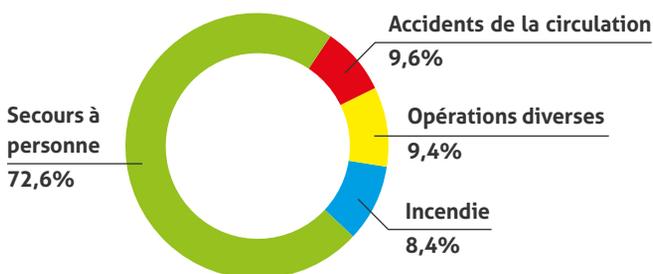
8

Véhicules de secours

Interventions par commune



Types d'interventions



Les sapeurs-pompiers recrutent : pourquoi pas vous ?

Le sapeur-pompier volontaire prend librement l'engagement de se mettre au service de la communauté pour une durée de 5 ans renouvelable. L'activité de sapeur-pompier volontaire est à but non lucratif. Elle ouvre droit à des indemnités horaires ainsi qu'à des prestations sociales et de fin de service.

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Habiter ou travailler à proximité d'un centre de secours (13 min) ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Aptitude physique (tests d'entrée) ;
- Visite médicale annuelle ;
- Respecter les valeurs de respect, loyauté, discrétion et responsabilité (charte SPV).

Enfance Jeunesse

CLASSE DÉCOUVERTE CHAR À VOILE

Mardi 9 mai, les élèves de CM1 et CM2 de l'école Marie Carpentier sont partis pour 4 jours à la Franqui, sur le littoral méditerranéen. Après un départ nuageux, ils ont pu profiter de 3 jours de soleil et de grand vent de Tramontane pour découvrir la pratique du char à voile sur la plage des Coussoules. **Au programme :**

- Maniement du char à voile (respecter les règles de sécurité, apprendre à prendre le vent dans la voile, changer de direction au niveau du palonnier, gérer sa vitesse à l'aide de l'écoute) ;
- Découverte et utilisation d'une station météo et de ses instruments (thermomètre, baromètre, anémomètre, hygromètre) afin de faire les relevés météorologiques quotidiens ;
- Création et manipulation de cerfs-volants ;
- Randonnée sur le plateau calcaire de la Franqui d'où ils ont pu admirer le magnifique paysage, et ses différents espaces, les lagunes, la flore, le plus vieux Grau

de France ouvrant l'étang sur la mer Méditerranée. Accueillis au centre des Coussoules, les élèves étaient encadrés par leurs 3 enseignants et 3 animatrices de Terre de Lauragais ainsi que deux animateurs du centre et deux brevets d'état pour leur enseigner le char à voile. Des journées enrichissantes et sportives où ils ont pu mettre à profit leur esprit d'équipe, l'entraide, la patience et leur sens des responsabilités au service du groupe, constitué de 54 enfants. Les larmes du départ ont laissé la place le vendredi à de la nostalgie, tant leur envie de poursuivre l'aventure était grande. Ce sont de beaux souvenirs qui resteront gravés dans la mémoire de ces élèves dont 24 partent l'an prochain pour le collège. Ce séjour a été financé par les familles, la mairie, l'AMAC et la Coopérative Scolaire, mais aussi grâce à la participation des élèves dans la vente de pâtisseries et de viennoiseries dans le village et à l'école.



LES PROJETS DE L'ÉCOLE NOTRE DAME DE LA PAIX



L'école primaire Notre Dame de la Paix à Calmont est une école dynamique qui met en place de nombreux projets pour ses élèves. Parmi ceux-ci, le carnaval de l'école a été une véritable réussite. Tous les élèves ont participé en se déguisant et en défilant dans les rues de la ville pour partager un moment convivial ensemble. Les élèves vont profiter du retour des beaux jours pour se lancer dans de nouvelles activités sportives. Le projet vélo de la classe de maternelle a permis

aux plus jeunes de découvrir les bienfaits de cette activité sportive tout en leur apprenant les règles de sécurité. Les enfants roulent une fois par semaine dans la cour de l'école. Le projet basket est également un projet qui va accompagner les plus grands jusqu'à la fin de l'année. Il réunit tous les élèves de l'élémentaire et permet de développer les compétences sportives des enfants tout en leur apprenant les valeurs de l'esprit d'équipe et du fair-play. Merci à notre coach, Stéphane TUROWSKI, du comité départemental de basket de l'Ariège, qui supervise les élèves dans ce projet. Enfin, la classe de CE2-CM1-CM2 a rédigé un article en collaboration avec la mairie sur une famille de réfugiés ukrainiens dans la commune. Ce projet a permis aux enfants non seulement de prendre conscience de la situation des réfugiés et de les sensibiliser aux actions de solidarité organisées dans la commune mais aussi de développer leurs

compétences en écriture et en recherche documentaire. Grâce à la participation de la médiathèque, et notamment d'Agathe LESCOS, la sortie des élèves de cycle 3 de l'école primaire Notre Dame de la Paix à Foix a été une expérience passionnante pour les enfants. Au cours de cette journée, les élèves ont eu la chance de visiter les rédactions de plusieurs médias locaux de renom : Radio Transparence, La Dépêche du Midi et France 3 Ariège. Ces visites leur ont permis de découvrir l'envers du décor du monde des médias et de mieux comprendre le fonctionnement de ces différentes rédactions. Les enfants ont ainsi pu rencontrer des journalistes professionnels, échanger avec eux et poser des questions sur leur métier. Ils sont revenus ravis de cette expérience qui venait conclure leur projet d'année sur le journalisme et les médias. Les classes de cycle 1 et 2 sont partis au parc de la préhistoire. Ils ont pu ainsi découvrir de manière ludique et interactive la vie de nos ancêtres à travers des ateliers et des animations. De retour en classe, les élèves ont eu la chance de partager leurs découvertes en rédigeant un livre numérique sur le sujet. Ils ont pu ainsi développer leurs compétences en écriture et dans le domaine du numérique tout en approfondissant leurs connaissances sur la préhistoire. Fidèle à la tradition, une fête est venue célébrer la fin de l'année scolaire le samedi premier juillet et a été l'occasion pour les élèves, les enseignants et les parents de se retrouver pour un moment convivial. Au programme : un spectacle préparé par les élèves qui a mis en avant leurs talents artistiques, ainsi que de nombreux jeux et animations pour petits et grands.



COLORISATION DE L'ÉCOLE MARIE CARPANTIER

A la suite du projet « Calmont 2030 » établi en concertation avec la population calmontaise, des actions autour de la colorisation et de la végétalisation de l'école ont été actées. Si le projet de végétalisation est en cours d'élaboration avec l'appui du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement), une première fresque est déjà venue embellir la cour des élémentaires. En effet, avec l'aide d'un graffeur professionnel « Mr-pointc2 », les enfants, le corps enseignant et les élus référents

ont entamé un travail de concertation. A l'issue de ce travail, la thématique retenue par l'ensemble des acteurs a été "le rêve et l'imaginaire". Sur l'année 2023, ce sont donc 4 fresques qui devraient venir redynamiser les bâtiments de l'école publique : une première déjà effectuée sur le pignon de la cour des élémentaires, les autres le long du mur du préau, devant l'entrée de l'école maternelle et la dernière devant l'ALAE. Le montant de ce projet colorisation s'élève autour des 10.000€.

La Médiathèque

L'ACTU DE LA MÉDIATHÈQUE "L'AUTAN DES MOTS"

Pour sa deuxième année de fonctionnement, la médiathèque "l'Autan des Mots" a proposé de nombreuses animations thématiques dont nous vous proposons une rétrospective en images :



ANNÉE DE LA MINÉRALOGIE

La belle exposition « Picot de Lapeyrouse », accompagnée d'une conférence et d'ateliers, a permis aux enfants des écoles ainsi qu'à de nombreux lecteurs d'admirer la collection de minéraux prêtée par l'université Paul Sabatier.

MOIS DE LA PRESSE

La Semaine de la Presse a été l'occasion de mettre en lumière le travail des médias et le métier de journaliste. Le spectacle « Jaurès raconté par son peuple » d'Olivier de Robert a fait salle comble. La médiathèque a également accompagné la classe de CE2-CM1-CM2 de l'école Notre-Dame, dans le cadre de son projet annuel, à la rencontre de différents médias, presse, radio et télévision.



CABARET D'IMPROVISATION

La troupe des "Kaméléons" ainsi que les élèves du cours de théâtre d'improvisation de l'association Plénitude a proposé une démonstration de leurs talents sous les tilleuls de la médiathèque.



BÉNÉVOLAT

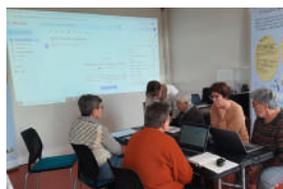
Vous avez du temps libre, du goût pour l'accueil et l'action culturelle ? Vous aimez le contact avec les enfants ? Vous avez un talent à partager ? Vous pouvez devenir bénévole à la médiathèque, ponctuellement ou de façon régulière. Toutes les bonnes énergies sont les bienvenues ! Contact : bibliotheque.calmont@orange.fr

LE JEU DE L'ÉTÉ : RALLYE PHOTOS POUR DECOUVRIR LE PATRIMOINE DE CALMONT

La médiathèque "l'Autan des Mots" vous propose une activité estivale à réaliser seul(es) ou en famille : le rallye photo ! Une série de photos prises dans Calmont vous est présentée. Elles sont classées en trois thèmes : Nature, Histoire et Architecture. A vous de retrouver les lieux photographiés, d'y prendre un selfie et de renvoyer vos photos à l'adresse mail de la médiathèque : bibliotheque.calmont@orange.fr ou sur papier à l'accueil, avant le 1er septembre 2023, date de clôture du concours. A partir du 1er juillet, vous pourrez télécharger les photos sur le site de la mairie, sur celui de la médiathèque, ou sur leurs pages Facebook. Vous pouvez également retirer les photos en format papier auprès de la mairie, de l'agence postale ou de la médiathèque. Pour participer, vous pouvez choisir l'une des trois catégories de lieux, ou bien les trois ! Pour terminer le rallye, il faut avoir retrouvé tous les lieux de la sélection choisie. Pour être sélectionné parmi les trois gagnants, il faut avoir fait les selfies les plus réussis ! Une mosaïque des photos sera affichée à la médiathèque pendant les journées du Patrimoine (16 et 17 septembre) et les gagnants se verront remettre un lot surprise.

JAZZ KLEZMER

Grâce au partenariat avec la Médiathèque départementale, la fête de la musique a eu lieu en avance, avec le trio "KaZBak" qui a invité la chaleur du jazz et la nostalgie de l'Europe de l'est pour un moment inoubliable.



ATELIERS INFORMATIQUES

Se débrouiller avec les outils numériques, c'est un jeu d'enfants une fois que l'on a suivi les ateliers animés par Déborah, conseillère numérique au département de la Haute-Garonne !

RENCONTRE D'UN AUTEUR BD

En avril, "l'Autan des Mots" a vu les personnages de bande dessinée envahir sa vitrine, grâce aux Calmontais bédéphiles qui ont gracieusement prêté leurs collections de figurines ! Elle a aussi eu le bonheur de recevoir Ernst, dessinateur de la série "Boule à Zéro", pour une rencontre dédicace et un atelier auprès de la classe de CE1-CE2 de l'école Marie Carpentier.



A NOTER SUR VOS AGENDAS !

Les réjouissances prévues pour cette deuxième moitié de l'année vont balayer un large spectre, allant du champ littéraire au jeu en passant par la culture scientifique.

CET ÉTÉ :

"Gaston le Camion" est de retour ! Outil pédagogique et ludique de l'association "Les Petits Débrouillards", il s'installera pour la troisième année à Calmont, dans la cour de la médiathèque, dans le cadre du Science Tour des Pyrénées. Au programme, jeux et expériences sur le thème de la nature pyrénéenne.

SEPTEMBRE :

Les Journées du Patrimoine seront l'occasion d'explorer notre patrimoine oral, avec les histoires de la conteuse Margo Santé, et le patrimoine écrit, avec un mini-salon accueillant les écrivains du territoire.

OCTOBRE :

Dans le cadre de la Fête de la Science, venez vous perdre dans l'infini avec un mois consacré à l'astronomie. Une balade contée aux étoiles vous emmènera aux confins du rêve et de l'univers !

VACANCES DE TOUSSAINT :

En partenariat avec la Médiathèque départementale, "l'Autan des Mots" lance son tournoi Mario Kart ! Pendant deux semaines, vous pourrez vous entraîner sur Switch aux courses du plus célèbre des plombiers. Le vainqueur du tournoi disputera la Grande Finale à Labège le 4 novembre. A vos champignons !

NOVEMBRE ET DÉCEMBRE :

Le jeu sera roi jusqu'à la fin de l'année ! Dans le cadre du contrat territoire lecture, la médiathèque aura la joie de vous proposer la magnifique exposition-jeu « La parenthèse ludique », composée de tableaux et de jeux en bois pour tous âges, façonnés par l'artiste et ludothécaire PatDelMuro. Mais aussi vous attendent : escape game, enquête littéraire, bornes d'arcades et autres découvertes !

LES HORAIRES DE L'ÉTÉ

Pour le mois d'août, les jours d'ouverture restent les mêmes mais les horaires changent : 9h-12h
Attention fermeture exceptionnelle de votre médiathèque du 14 au 19 août 2023.

Vie Culturelle



FESTIVAL « DE L'HERS SUR LES ANCHES » DÉDIÉ À L'HARMONICA

« Un petit festival pour un grand instrument... » a dit Julien Cormier, président de « Calmont' le son », l'association organisatrice de ce festival. Le festival s'est déroulé sur deux jours, les 19 et 20 mai 2023, autour d'un programme très riche. En fin d'après-midi, deux apéro-concerts se sont tenus. Le vendredi, à cause d'une météo très incertaine, le café O'Connor a accueilli le duo de rock calmontais Pox, composé de Fabien Krajcarz à la guitare et de François Boudet au chant. Julien Cormier a accompagné ce duo à l'harmonica pour deux chansons. Le samedi, l'apéro-concert a pu se dérouler sur la place des Canelles, avec The Bold Blues Monkeys, composé d'Amel Lee au chant et aux percussions, de Kristof Boirie à l'harmonica, au chant, à la caisse claire et de David Phan à la guitare. Le trio a exploré les univers du blues, du rock et du folk. Le vendredi, Jérôme Peyrelevalde, à l'harmonica diatonique, et Antoine Leroux, à l'harmonica chromatique, ont regroupé chacun 12 participants pour une master class. Et en soirée, les deux concerts ont rassemblé un peu plus de 130 spectateurs le vendredi et près de 160 le samedi. Plus que des concerts, le festival a offert au public deux doubles concerts.

En effet, le premier soir, la halle de Calmont accueillait The Elder's Road, un duo composé d'Antoine Leroux à l'harmonica et d'Aymeric Simon à la guitare Folk. Dans un répertoire très varié, ils ont interprété des arrangements d'œuvres d'Ennio Morricone, Django Reinhardt, Jean-Sébastien Bach, George Gershwin, Richard Rodgers, Tommy Emmanuel, Claude Bolling, Stevie Wonder. Le duo Volta Rouge les a ensuite remplacés sur la scène, pour un voyage au cœur d'une musique métissée d'Europe, d'Afrique et d'Amérique. Ce groupe est composé de Zaky Diarra, au n'goli (harpe-luth), à la kora (harpe-calebasse), au balafon (xylophone) et au chant en langue bambara, et de Mickaël Mazaleyrat, à l'harmonica. En fin de soirée, Julien Cormier est venu se joindre à Volta-Rouge pour interpréter un morceau avec eux puis a laissé sa place aux deux musiciens de The Elder's Road, pour une dernière œuvre rassemblant les deux groupes de la soirée. Le second soir, le duo Jérôme Peyrelevalde (harmonica) / Cyril Cianciolo (guitare et chant) a débuté le concert. Ces deux musiciens puisent leurs sources dans la Folk, le Blues et le Jazz, toujours teintées de Musiques du Monde. Devant le public calmontais, ils ont développé

dans leurs compositions un espace sonore d'émotions diverses, où la gaieté se dispute à la mélancolie, la colère à la délicatesse, l'urgence à la nonchalance. Le groupe Quasi Blues est ensuite monté sur scène à la place du premier duo. Composé de Fabrice Jousot à la guitare, à la batterie et au chant et de Stéphane Bertolino à l'harmonica, ce groupe a plongé les spectateurs dans une profonde ambiance blues, leur son et leur style s'affirmant radicalement dans la grande époque de la musique noire américaine d'antan.

Des musiciens de talent ont ainsi répondu présents à la demande de Julien Cormier. Le public, aussi, était bien là durant ces deux jours, avec plus de 300 entrées en cumulé. Et, il ne faut pas oublier que derrière cette réussite, il a fallu une très bonne organisation : ils étaient pour cela 22 bénévoles, âgés de 17 à 89 ans, terriblement efficaces !

Fort de ce succès, peut-on alors espérer une deuxième édition du festival « De l'Hers sur les anches » à Calmont ?

La réponse est évidemment oui pour « Calmont' le son » qui donne rendez-vous à tous du 9 au 11 mai 2024 pour la 2ème édition du festival calmontais autour de l'harmonica.



UN CONCERT PHILHARMONIQUE À CALMONT

A l'initiative de Katy Roques, artiste locale, un concert a rassemblé une centaine de personnes le vendredi 27 janvier sous la halle de la commune. Ce concert organisé dans le cadre de la « Nuit des conservatoires » a réuni une trentaine de musiciens sous la houlette de Nicolas Raimondo. Durant un peu plus d'une heure, le public a pu écouter des mélodies variées, entraînantes, classiques et apprécier le talent de l'ensemble des artistes. A noter, la mise en avant des trombonistes qui ont repris magistralement quatre morceaux. Le concert qui a conquis l'ensemble du public s'est terminé autour d'un buffet préparé par les commerçants locaux.

" À VISITER D'URGENCE " UNE PIÈCE DE THÉÂTRE DÉJANTÉE



Dans le cadre de la programmation culturelle de la commune, la municipalité en partenariat avec l'association Perspectives Calmontaises a organisé une soirée théâtre sous la halle. Le samedi 4 mars, la troupe mazérienne de la "Coco Comédie" est venue jouer la pièce « A visiter d'urgence » devant un public composé d'environ 80 personnes. A noter la présence d'un calmontais, Jacques Arnold au sein de la troupe qui était ravi de pouvoir exprimer son talent dans sa commune. Cette pièce comique a conquis l'ensemble des participants. Une nouvelle pièce est prévue pour la fin de l'année 2023.

Zoom Sur Deux Associations Calmontaises

« AU FIL DU TEMPS » DANS LA CONTINUITÉ DU CLUB DU TROISIÈME ÂGE

L'association « Au fil du temps », avec sa nouvelle équipe de bénévoles, propose un programme d'animations de loisirs et de détente, afin de créer des liens d'amitié, d'échanges et de rencontres. L'attribution de



ce nouveau nom est issue de la consultation des adhérents, preuve de la volonté forte de redynamiser le club mais aussi d'inciter les jeunes seniors à venir rejoindre le club. L'équipe est composée de Brigitte MIR Présidente, Martine SEVERAC Trésorière, Patricia VALENTIN Secrétaire ; 8 membres actifs les accompagnent : Monique ARMENGAUD, Christiane GARCIA, Ghyslaine GOUZE, Aimée GROS, Marie-Josée LACHURIE, Pascale et Philippe NOËL et Christiane PORTET. Son premier envol s'est fait lors du repas « italien » le 26 mars dernier, qui a réuni 63 de ses adhérents (à ce jour, ils sont 85).

LES ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES :

L'association propose des activités régulières : - Marche tous les mardis de 10h à 11h 15 (départ devant la crèche). - Loto, jeux de société, le premier et le troisième jeudi de chaque mois, à 14h 30 salle Camille Fines. Le premier atelier d'art floral aura lieu le jeudi 21 juillet de 10h à 12h.

LES PROJETS :

• Pour l'année 2023 : - Un séjour au Pays Basque du 16 au 17 juin : visite

d'Espelette, de Pasaña et Hondarribia avec l'hébergement à Saint-Pé-sur-Nivelle.

• **Dimanche 2 juillet**, sous la Halle, dès 14H30, après-midi ludique avec jeux de société, belote, tarot, etc..., suivi d'un goûter.

• **Samedi 16 Septembre**, sous la Halle, à partir de 12H, repas « espagnol », animé par l'orchestre saverdunois « Eddy VOX », orchestre musette et variétés.

• **Jeudi 19 Octobre**, sortie aux « Folies Fermières » à Garrigues (81500) : 75€ la journée comprenant le transport, le repas fermier, la visite de la ferme en tractotrain et revue de cabaret avec chants, danses et magie...

• **Vendredi 17 Novembre**, salle Camille FINES, 14H30, dictée ouverte à tout public, avec remise de récompenses aux vainqueurs.

• **Dimanche 26 Novembre**, sous la Halle, à partir de 12H, Fête de la Saint Sernin, animée par un orchestre musette-variétés.

• **Vendredi 15 Décembre**, sous la Halle, dès 19H, repas de fin d'année, animé par l'orchestre saverdunois « Eddy VOX », orchestre musette et variétés.

Toutes les activités de l'association sont ouvertes aux adhérents comme aux non-adhérents, calmontais ou pas. Des informations complémentaires pour chacune des activités citées ci-dessus seront communiquées, par voie de presse, réseaux sociaux et affichage communal en temps voulu. Nous vous rappelons le montant de l'adhésion annuelle : 20€ en individuel et 35€ pour un couple. Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter au 06 83 12 62 02.



Venez nous rejoindre !

L'AMAC EN SOUTIEN DE L'ÉCOLE MARIE CARPANTIER

L'AMAC (Association agir pour l'école MARIE Carpentier) est une association qui organise tout au long de l'année des manifestations afin de récolter des fonds qui sont intégralement reversés à la coopérative scolaire de l'école. Cet argent permet à l'équipe enseignante d'organiser différents projets pédagogiques et de réaliser des sorties scolaires. Pour cette année scolaire 2022-2023 l'AMAC a reversé 4000 € à l'école.

Pour obtenir ces fonds, plusieurs événements ont été organisés :

- En octobre : Loto et boum d'Halloween
- En décembre : Marché de Noël
- En février : Vide ta chambre
- En avril : Chasse aux chocolats dans Calmont
- En mai : Vide grenier et tombola
- En juin : Grande fête de l'école en partenariat avec l'ALAE et l'équipe enseignante : présentation des projets des animateurs et des enfants sur le temps périscolaire, exposition photos et diaporama du séjour "char à voile", danses occitanes, jeux de kermesse, maquillages, musique et repas.

LES ÉVÈNEMENTS À VENIR :

- Loto
- Boum d'Halloween
- Bourse aux jouets
- Marché de Noël

Bravo aux parents bénévoles pour leur dynamisme et leur investissement !



Les animations Locales

EN ROUTE AVEC LA BÉQUILLE CALMONTAISE

La saison a redémarré pour le club motocycliste de la BEQUILLE CALMONTAISE. C'est fort de 38 motos et d'une soixantaine de licenciés que le club est reparti pour une période allant d'avril à octobre. La première virée s'est faite fin avril avec un tour dans le secteur d'Axat avec la visite du musée de la Chapellerie à ESPERAZA. Le but du club est de faire de la moto de façon conviviale avec la découverte de la région tant sur les lieux historiques que géographiques, en n'oubliant pas, bien sûr, la pratique de la moto qui est l'essence première

des licenciés. Tout ceci sur un format traditionnel, à savoir une sortie tous les 15 jours, en alternant les samedis et dimanches pour permettre aux commerçants et autres artisans de pouvoir participer. Ces virées permettent également de faire le tour de la gastronomie de notre région avec la découverte des produits locaux ainsi que des petits restaurants valant le détour, même s'ils n'apparaissent pas toujours dans le guide Michelin. La saison des virées moto se conclut là encore de façon traditionnelle par un séjour de 4 jours dans un endroit

assez éloigné avec une organisation toujours sans faille. Une dernière date en moto nous permet de nous retrouver pour un jeu de piste fait dans la matinée sur le secteur de Calmont qui se conclut par le non moins traditionnel méchoui. La saison est alors définitivement clôturée par la soirée châtaignes/vin nouveau qui se déroulera le troisième samedi de novembre dans notre beau club-house, et ce, sans moto bien sûr, ces dernières ayant pour la plupart rejoint leurs écuries pour hiberner et repartir de plus belle la saison suivante.

LE RENOUVEAU DU COMITÉ DES FÊTES

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le jeudi 2 mars 2023. A la suite de l'approbation par l'assemblée des bilans moraux et financiers, des changements ont eu lieu dans la composition du bureau. Le nouveau bureau élu à l'unanimité est composé de Martin DAGAS, président, Sandra TANIÈRE HENRI, trésorière, Fanny SIRGANT, trésorière adjointe, Claire GERMA, secrétaire et Christelle LESGUEVAQUES, secrétaire adjointe. A ce bureau se rajoute une dizaine de jeunes bénévoles motivés et dynamiques.

AU PROGRAMME POUR L'ANNÉE 2023

- Distribution du programme des animations en porte à porte
- Le retour de la fête locale le week-end de Pentecôte
- La participation au marché nocturne début juillet
- La soirée de la fête nationale le 14 juillet
- Une soirée concert le samedi 5 août
- Vide grenier le 3 septembre.



LE RETOUR DE LA FÊTE LOCALE

Après un intermède plus ou moins forcé lié tant à la pandémie de la Covid qu'au manque de bénévoles, la fête du pont renaissait de ses cendres le week-end des 27-28 et 29 mai 2023. Le retour de cet événement tenait particulièrement à cœur au comité des fêtes, fraîchement renouvelé courant mars. Au programme, un week-end chargé comprenant 2 concours de pétanque, des attractions foraines, des groupes de musique divers et variés et pas moins de 300 repas à servir dans la joie et la bonne humeur. Le comité des fêtes remercie grandement tous les acteurs ayant contribué à la réussite de ce week-end.



CLAUDE PIAZZA AU SERVICE DE L'ASSOCIATION DE PÊCHE



Une médaille d'honneur en argent a été décernée par la fédération départementale des associations de pêche à Claude Piazza en reconnaissance des services rendus à la pêche et aux pêcheurs. Qui ne

connait pas « Coco Piazza » dans le village ? Pêcheur depuis sa tendre enfance, il a commencé avec juste un bambou et une simple ficelle avant qu'un voisin ne lui offre sa première canne « une Toulousaine ». A cette époque, Calmont comptait de nombreux pêcheurs et l'Hers regorgeait de poissons blancs, barbeaux, sophies, sièges ou goujons. La société de pêche a été créée par Pierre Terrail. Mr Piazza a pris la présidence en 1983 (on comptait 240 membres). On se souvient du concours de pêche du 14 juillet, un événement qui accueillait plus de 250 pêcheurs, qui dans la bonne humeur et après le casse-croûte républicain, s'appliquaient à prendre un maximum de poissons pour obtenir les meilleurs résultats au classement du concours. Aujourd'hui, la faune aquatique a fortement diminué et des espèces ont même disparu malgré une eau saine. Les silures et les cormorans ont fait leur apparition. Le nombre de pêcheurs a diminué et seuls les lâchers de truites suscitent encore l'intérêt, mais Coco est toujours là pour satisfaire leur passion et faire vivre la rivière.

LE CONCERT DE CHŒUR DE CONFLUENCE

Le dimanche 5 février dernier, "Chœur de Confluence" a participé à un concert en l'église de Molandier sur l'invitation de l'ensemble vocal de ce village. La chorale de Calmont/Cintegabelle a donc retrouvé le "Chœur



de la Houlette de Molandier" ainsi que le "Chœur de la Malepère d'Arzens". Le répertoire très varié allait du profane au sacré en passant par la variété. Le public nombreux, l'église était comble, a largement manifesté son contentement par

de chaleureux applaudissements. A l'issue du concert, les 3 chorales se sont retrouvées à la salle des fêtes du village pour partager le verre de l'amitié. Ils ont tous continué à chanter un verre à la main de manière plus festive. "Chœur de Confluence", qui rassemble depuis 2 ans "l'Ensemble vocal du Foyer Rural de Cintegabelle" et "Les Echos du Grand l'Hers de Calmont", est en perpétuel recrutement. Nul n'est besoin d'être musicien pour pousser la porte de la chorale. Les répétitions ont lieu le jeudi soir les mois pairs à la salle Camille Fines et, le lundi soir les mois impairs au Cinéma Gérard Philippe de Cintegabelle et ce, de 20h30 à 22h. Alors si le « chœur » vous en dit, n'hésitez pas à prendre contact avec le chef de Chœur, François GUIBERT au 06 67 01 00 79. **Viva la Musica !**



LES SORTIES DE CALMONT SPORT ET MÉCANIQUE

Deux très belles sorties étaient organisées par Calmont Sport et Mécanique ce printemps. Le 26 Mars, ils étaient 26 équipages au départ de Calmont pour aller découvrir l'Astarac, à la frontière entre Comminges et Bigorre, pour rencontrer la poule noire de Bigorre et la fameuse poule au pot d'Henri IV. C'est en effet un couple d'agriculteurs passionnés par le gallinacé qui les ont accueillis pour le repas de midi dans une ferme auberge à Trie-sur-Baïse pour leur faire découvrir leur métier et leurs produits. Pour ouvrir l'appétit, la matinée avait été ponctuée par la visite du musée du feu de Campuzan, tenu également par un pompier volontaire passionné qui collectionne les véhicules et les équipements de pompiers. Du 21 au 26 Mai, ce sont 20 équipages qui se sont élancés d'Hendaye pour une traversée des Pyrénées jusqu'à Banyuls. Au menu, 36 cols mythiques parcourus en 6 étapes : Ascaïn, Oloron-Sainte-Marie, Luchon, Foix, Font-Romeu et Banyuls. Le parcours a été agrémenté de nombreuses visites et dégustations de produits locaux : Axoa de veau, Porc noir de Bigorre, Garbure, Aioli,...montrant toute la richesse culinaire de nos chères Pyrénées. Pour Calmont Sport et Mécanique, l'année va se poursuivre par le passage du championnat de France de Drift à Calmont les 9 et 10 Septembre prochain.

L'AMICALE BOULISTE CALMONTAISE FÊTE SES 50 ANS

Cette année, le club de pétanque local fête ses 50 ans d'existence. En effet, c'est en 1973 que Mr BOUFFIL entouré de quelques bénévoles a créé l'association. Depuis, les présidents et les joueurs ont changé mais la pétanque reste une activité conviviale pratiquée par toutes les générations. On observe depuis quelques années, une professionnalisation de cette discipline qui est devenue un sport à part entière. Pour fêter ses 50 ans, une journée d'anniver-



saire a été célébrée le samedi 10 juin. Tout d'abord, un concours de pétanque amical qui a attiré une vingtaine d'équipes s'est déroulé au boulodrome Hubert Séverac. Ensuite, les amateurs de pétanque se sont réunis sous la halle pour déguster un très copieux repas préparé par les bénévoles du club. La soirée s'est poursuivie par un spectacle dansant qui a ravi la centaine de participants. Bon anniversaire et longue vie à l'ABC !

ASEI : CHAMPIONS DE NATATION

Les nageurs du FAS LES CAZALIERES ont participé pour la seconde année consécutive au Championnat de France de Natation SPORT ADAPTE. La compétition, qui s'est déroulée à VICHY, a été une fois de plus un succès pour ces sportifs. Encadrés par Béatrice LAURENS l'entraîneur de natation et de Sandrine SENTENAC l'éducatrice, les résidents ont réalisé des performances.



LES MÉDAILLÉS ET PERFORMEURS :

- **Gwendeline CHARTIER** : Médaille d'or, médaille d'argent et médaille de bronze
- **Marie-France DI GIOVANNI** : médaille d'argent et vétérante de la compétition.
- **Daniel ROMEUF** : médaille d'argent
- **Emmanuel ELIAS** : Participation à deux finales

Au total, pas moins de 5 médailles toutes catégories d'âges confondues ont été remportées ! Une grande fierté pour l'ASEI et pour leurs familles respectives de compter des sportifs de haut niveau. A noter également la présence à cet événement d'une supportrice, Samantha MORREAU, qui est restée pour encourager toutes les épreuves dans le but d'y participer à son tour dans les années à venir. Félicitations à eux !!!

CHANGEMENT DE CAP POUR HERS LAURAGAIS XV

A la suite d'une saison compliquée marquée par des résultats sportifs décevants, le staff de l'équipe de rugby locale a démissionné au mois de mai. Afin de ne pas mettre le club en sommeil, une nouvelle équipe de bénévoles menée par Gérald ISSANCHOU, ancien joueur, a repris le flambeau. L'objectif de ce nouveau bureau est de remonter une équipe de joueurs et de dirigeants en s'appuyant sur des fidèles du club. Tout cela dans la joie, la bonne humeur, le plaisir de se retrouver entre copains et espérons-le, des résultats sportifs satisfaisants. Le club évoluera en régionale 3 d'Occitanie pour la saison 2023/2024. Bonne saison à HL XV !



La fibre optique est déjà dans votre commune !

Le réseau de fibre optique construit et exploité par Fibre 31 pour le compte du Syndicat mixte Haute-Garonne Numérique est en train de prendre le relai pour tous les usages actuels de téléphonie et d'internet fixes + télévision / médias.

Aujourd'hui, la grande majorité des foyers calmontais sont éligibles à la fibre optique.

Cette dernière apporte de très nombreux avantages, tels qu'un débit ultra rapide ou des connexions simultanées sur plusieurs supports : tablette, TV Haute Définition, ordinateur, etc.

Pour bénéficier de tous les avantages du Très Haut Débit, c'est très simple :

- 1.** Testez votre éligibilité sur www.fibre31.fr ;
- 2.** Contactez votre opérateur actuel et demandez-lui de souscrire à une offre fibre optique ou choisissez votre nouvel opérateur et votre nouvel abonnement ;
- 3.** Convenez avec lui d'un rendez-vous pour raccorder votre foyer.

Afin de vous accompagner au mieux dans votre démarche, les équipes de Fibre 31 mettent à votre disposition une brochure explicative afin de vous aider à comprendre les avantages de la fibre optique, et comment préparer votre raccordement en toute sérénité.

Si vous avez des questions particulières sur votre raccordement à la fibre, vous pouvez d'ores et déjà prendre un rendez-vous en ligne sur le site internet www.fibre31.fr, les équipes de Fibre 31 sont à votre écoute !

Scannez ce QR code et Testez votre éligibilité



Expressions Libres

Calmont Vôte

Aurons-nous encore demain un médecin à Calmont ?

Nombreux le savent : le Docteur Boissier a cessé son activité de médecin généraliste le 31 mars 2023. Le Docteur Fabié approche, lui aussi, de la retraite. Ces deux médecins présents depuis très longtemps dans notre commune ont ainsi proposé aux Calmontais, et au-delà de la commune, une offre de soins disponible, permanente et de qualité. Qu'ils en soient remerciés...

Mais ce temps est révolu ! Nos deux médecins recherchent, en vain, depuis plusieurs années, de jeunes praticiens pour les remplacer. La désertification médicale nous concerne directement !

Calmont n'est pas une commune assez attractive pour de jeunes médecins généralistes : trop loin de Toulouse, pas ou peu d'emploi possible pour un conjoint, trop de travail avec une population en hausse par rapport à vingt ou trente ans en arrière, etc.

Le 30 janvier dernier, le conseil municipal s'est réuni en séance extraordinaire à huis-clos pour la présentation d'un accompagnement proposé par monsieur Michel Dutech (Fédération de l'Exercice COordonné Pluriprofessionnel en soins primaires – FECOP). Cette proposition vise à rassembler les professionnels de santé, et pas seulement les médecins, autour d'un projet commun et d'un ou plusieurs porteurs de projet. L'objectif envisagé est de permettre une synergie entre les différents professionnels et la mise en place d'outils et de procédures leur permettant de travailler plus facilement et plus efficacement ensemble : suivi des patients et des traitements, échanges entre praticiens, projets partagés...

Très conscient du problème et très impliqué, le conseil municipal, par délibération du 27 février 2023, s'est engagé à hauteur de 9 075 € pour un accompagnement avec la FECOP sur le maintien d'activités de médecine générale sur la commune de Calmont.

Nous, conseillers municipaux d'opposition, avons voté pour cette proposition même si monsieur Dutech ne nous a pas du tout convaincus... Certes, l'idée de rassembler l'ensemble de l'offre médicale et paramédicale est appréciable et dans l'intérêt de tous (professionnels comme patients) mais monsieur Dutech s'est contenté de vagues promesses sans aucune obligation de résultats. Comme il n'y avait pas d'autres propositions viables, nous avons adhéré à celle-ci, faute de mieux !

Depuis, nous n'avons eu aucun retour. La construction d'un tel projet ne se fait pas du jour au lendemain et il est préférable, d'après monsieur Dutech, que les élus de la commune soient tenus à l'écart de l'évolution du projet. Alors nous attendons, comme vous tous...

Nous espérons que nos craintes soient vaines et que l'investissement de la commune finira par porter ses fruits : trouver des médecins généralistes et autres professionnels de santé pour Calmont.

Bonnes vacances à tous.

Les élus de Calmont Vôte, Lionel Cauvin et Laurent Ducros

AVEC VOUS, Un Nouvel Elan pour Calmont

Pas de texte.

CALMONT ANIMATIONS

Calendrier du 2nd semestre 2023

JUILLET

Samedi 1er	Spectacle et repas - Ecole Privée Notre Dame de la Paix	
Dimanche 2	Jeux et Goûter - Au fil du temps	HALLE
Jeudi 6	Marché nocturne	PLACE JEANNE D'ARC
Vendredi 14	Commémoration du 14 Juillet	HALLE
	Soirée spectacle Fête Nationale - Comité des fêtes	

AOÛT

Samedi 5	Soirée du mois d'août - Comité des fêtes	PLACE JEANNE D'ARC
Mercredi 9	Concours officiel - Amicale Bouliste Calmontaise	BOULODROME

SEPTEMBRE

Samedi 2	Forum des Associations	
Dimanche 3	Vide grenier - Comité des fêtes	
Samedi 9 et Dimanche 10	Championnat de France de DRIFT - Calmont Sport et Mécanique	
Samedi 16	Contes par Margo Santé	MEDIATHEQUE
Samedi 16 et Dimanche 17	Journées du Patrimoine	
Dimanche 17	Salon des Auteurs	
Samedi 16	Repas de Rentrée - Au fil du temps	HALLE

OCTOBRE

Dimanche 1er	Balade d'Automne – Sentiers nature calmontais	HALLE
Samedi 7	Loto - AMAC	
Samedi 14	Raconter les étoiles, Balade contée par Michel Galaret - Médiathèque	
Samedi 21	Assemblée Générale et repas - FNACA	
Du 21/10 au 04/11	Tournoi Mario Kart	MEDIATHEQUE
Mardi 31	Boum d'Halloween - AMAC	HALLE

NOVEMBRE

Samedi 4	Assemblée Générale et Repas - CSM	HALLE
Samedi 11	Commémoration du 11 novembre	
Dimanche 12	Bourse aux jouets - AMAC	PLACE DES CANELLES
	Troc plantes	
Vendredi 17	Repas vin nouveau - La Béquille Calmontaise	HALLE
	Dictée - Au fil du temps	
Samedi 18	Loto - Ecole Notre Dame de la Paix	HALLE
Du 31/11 au 04/01	Exposition La Parenthèse Ludique de PatdelMuro	MEDIATHEQUE
Samedi 25	Escape game - Médiathèque	HALLE
Sam. 25 et Dim. 26	Fête de la Saint Sernin - Comité des Fêtes et Au fil du temps	

DÉCEMBRE

Ven. 8 et Sam. 9	Téléthon	HALLE
Dimanche 3	Marché de Noël - AMAC	
Samedi 9	Loto - Rugby HLXV (sous réserve)	
Lun. 11 ou Mar. 12	Spectacle maternelle - Ecole Marie Carpentier	
Samedi 16	Assemblée Générale - Amicale Bouliste Calmontaise	Camille FINES
	Goûter - école de foot BALE	HALLE
Ven. 15 et Sam. 16	Week-end gaming Médiathèque	MEDIATHEQUE